

Image not found or type unknown



Information d'un employeur

Par **Aïcha8**, le **13/11/2008 à 22:07**

Récemment, j'ai été embauché au sein d'une grande surface, et je trouve que mon employeur ne m'a pas informé de toutes les informations obligatoires qu'il aurait dû.

Ainsi, **j'aimerais connaître toutes informations qu'un employeur doit fournir à un salarié nouveau dans l'entreprise.**[s]/[s]

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **14/11/2008 à 08:40**

Il existe des conventions collectives de branche pour la grande distribution. Vous avez des syndicats, ils vous donneront toutes les infos indispensables dont vous avez besoin et répondront à vos questions.

Bonne chance.